



DECISION  
N° 71/16/CHPF/D

Portant délégation de signature  
à Madame Corinne Reszityk  
Cadre supérieur de santé  
du secteur médecine 1 par intérim

ACTE  
RENDU EXECUTOIRE

LE

07 NOV. 2016

Le directeur certifie sous sa responsabilité que le présent acte a été publié le :

07 NOV. 2016

et déposé au Haut-commissariat de la République le :

07 NOV. 2016

Le directeur (ou son représentant),

Pour le Directeur et par délégation

M. Jean-Marie SAVIO  
Secrétaire général

LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la délibération n°83-181/AT du 04/11/1983 modifiée relative à la création du centre hospitalier de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n°999/CM du 12/09/1988 modifié, relatif à l'organisation, au fonctionnement et aux règles financières, budgétaires et comptables du Centre hospitalier de la Polynésie française, notamment ses articles 18 à 20 ;

Vu la note de service n° 507/AM/CHT/98 du 28 mars 1998 portant nomination de la surveillante générale du CHT ;

Vu la note d'information n° 84/DSI/CHPF/2016 du 16 août 2016 ;

Vu la décision n° 64/16/CHPF/D du 02 novembre 2016 ;

Vu l'arrêté n° 1408 CM du 26 septembre 2016 portant nomination de M. René Caillet en qualité de directeur du Centre hospitalier de la Polynésie française;

DECIDE


**Article 1<sup>er</sup>.** - Durant le congé de longue maladie de Madame Chantal VANSON, cadre supérieur de santé du secteur médecine 1, et en cas d'absence de Madame Claude COLLIOT-FANAURA, délégation de signature est donnée à Madame Corinne RESZITNYK, cadre supérieur de santé du secteur médecine 1 par intérim, dans les mêmes conditions que celles accordées à Madame Chantal VANSON par la décision n° 64/16/CHPF/D du 02 novembre 2016.

**Article 2.** - La directrice des soins et le secrétaire général du centre hospitalier de la Polynésie française sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans un lieu ouvert au public et transmise au Haut-commissaire de la République en Polynésie française.

Fait à Pirae, le 04 novembre 2016

M René CAILLET  
DIRECTEUR  
CENTRE HOSPITALIER  
de la POLYNÉSIE FRANÇAISE  
PIRAE (ARUT)

**René CAILLET**

<p>SPECIMEN DE SIGNATURE</p>	<p>Cadre supérieur de santé secteur médecine 1 par intérim</p>  <p>Mme RESZITNYK Corinne</p>
------------------------------	---